



## Déroulement d'un processus d'élevage

- **Requérir un nom d'élevage protégé auprès de la SCS**
- **Lire et respecter le règlement d'élevage et de sélection †**
- **Préparation de l'endroit d'élevage et pré-inspection par le CSBC**
- **Inscription à la sélection auprès du CSBC**  
Conditions:
  - ✓ âge minimum 24 mois
  - ✓ enregistrement dans le LOS ou son annexe
  - ✓ marquage au moyen d'une puce
  - ✓ attestation DH (sont autorisés avec résultat „A“ ou „B“)
  - ✓ attestation OCD (épaule)
  - ✓ attestation de vue cat-PRA (valable uniquement si le BC avait plus de 18 mois au moment de l'examen et a été examiné à nouveau à partir de 4 ans).
  - ✓ test génétique CEA-ADN, sauf en cas de CEA-ADN normal by parentage (CEA-ADN normal by parentage doit être inscrit sur le pedigree ou accompagné de copies des rapports de test des parents ).

***La commission d'élevage recommande de laisser faire le paquet de test génétique complet du Border Collie par Laboklin.***

- **Préparations de saillie**  
**Très important:**  
**Y A-T'IL LA POSSIBILITE DE VENDRE LES CHIOTS DANS DES ENDROITS APPROPRIES???**  
Conditions:
  - ✓ l'élevage peut se faire qu'avec des chiens sélectionnés
  - ✓ deux porteurs (défaut génétique) n'osent pas être accouplés
  - ✓ respect de la réglementation concernant les couleurs, etc.
- **Saillie**
  - ✓ Dans les 7 jours envoyer la copie du certificat de saillie de la SCS à la conseillère d'élevage (doit être signé par les deux propriétaires)
  - ✓ Les deux partenaires doivent joindre les tests de vue cat-PRA.



### Concernant les étalons étrangers:

- ✓ copie du pedigree
- ✓ selon le pays, copie des résultats de la sélection
- ✓ attestation de vue cat-PRA (valable uniquement si le BC avait plus de 18 mois au moment du test et a été examiné à nouveau à partir de 4 ans).
- ✓ test génétique CEA-ADN, sauf en cas de CEA-ADN normal by parentage (CEA-ADN normal by parentage doit être inscrit sur le pedigree ou des copies des rapports du test des parents doivent être jointes).

### **Portée /Chiots**

2ème semaine 1er traitement vermifuge, ensuite toutes les deux semaines  
1ère – 4ème  
semaine annonce de portée (formulaire SCS, copie originale et copie bleue)  
envoyer **par courrier recommandé** à la conseillère d'élevage

### Annexes à l'annonce de portée:

- ✓ annonce de saillie originale
- ✓ acte d'origine originale de la chienne
- ✓ certificat de membre valable d'une section de la SCS (copie suffit)
- ✓ éventuellement formulaire de la SCS „annonce de nouveaux propriétaires“

1ère – 8ème  
semaine contrôles des endroits d'élevage et de portée  
(2 contrôles ont lieu auprès des nouveaux éleveurs)

8ème – x  
semaine remise des chiots  
Conditions:  
âge minimum 8 semaines révolues  
chiots doivent être marqués au moyen d'une puce  
et être vaccinés.

### **Documents à joindre:**

- ✓ acte d'origine de la SCS
- ✓ passeport du chien
- ✓ contrat d'achat (p. ex. modèle de la SCS)